

L'italien et le français dans le vocabulaire musical Emprunt ou traduction ?

Danielle Bouverot
Université de Nancy 2 - Paris IV Sorbonne, France
dbvt@club-internet.fr



Synergies Italie n° 6 - 2010 pp. 53-58

Résumé : *Dans un texte en français écrit sur la musique se trouvent aussi bien des termes techniques empruntés à l'italien que des mots français qui en sont la traduction. Il existe des dictionnaires spécialisés qui leur sont consacrés, comme le Dictionnaire portatif des Beaux-Arts de Lacombe de 1759 et, pour le XIX^e s. les dictionnaires de musique de Fétis et des Frères Escudier. Il existe aussi des dictionnaires généraux, comme les différentes éditions de celui de l'Académie française. Il est alors intéressant d'observer et de comparer la part de la langue italienne dans ces différents ouvrages, qui n'étaient pas nécessairement destinés au même public. En tout cas la vogue du vocabulaire italien accompagne celle de la musique italienne elle-même. C'est un fait culturel global.*

Mots-clés : *Vocabulaire italien, XVIII^e-XIX^e siècle, vocabulaire musical, dictionnaires de spécialité*

Riassunto : *Nei testi francesi sulla musica si trovano sia termini tecnici presi in prestito dall'italiano sia termini francesi che ne sono la traduzione. Esistono dizionari consacrati alla musica, come il Dictionnaire portatif des Beaux-Arts di Lacombe del 1759 e, per il XIX^e s., i dizionari di musica di Fétis e dei Frères Escudier. Esistono anche dizionari non specialistici, come il dizionario dell'Académie Française, nelle sue varie edizioni. E dunque interessante osservare e confrontare la presenza della lingua italiana in queste diverse opere non necessariamente destinate ad un unico pubblico. In ogni caso la moda del lessico italiano va di pari passo con la moda della musica italiana. E un fatto culturale globale.*

Parole chiave : *Lessico italiano, XVIII e XIX secolo, lessico musicale, dizionari specialistici*

Abstract : *in French texts on music specialised terminology borrowed from Italian and its translation into French is found. Dictionaries devoted to music, such as the Dictionnaire portatif des Beaux-Arts by Lacombe dating 1759 and, for the Nineteenth century, the dictionaries of Fétis and of Frères Escudier are available as well as non-specialised dictionaries, such as the dictionary of the French Academy, in its different editions. It is interesting to observe and compare the presence of the Italian language in these different works which not necessarily are devoted to a unique reader. In any*

case the constant use of Italian lexicon corresponds to the fashion for Italian music. It is a global cultural fact.

Key words : *Italian lexicon, XVIII and XIX centuries, musical terminology, specialized dictionaries*

Introduction

Dans une partition de musique figurent des mots italiens, qui sont éventuellement le titre de l'œuvre ou de ses parties, et souvent des données pour l'interprète vocal ou instrumental. Nous étudierons quelques-unes de ces dénominations, italiennes ou françaises, telles qu'elles ont été lexicalisées au fil du temps, dans quelques dictionnaires jalons. Nous prenons comme point de départ des dictionnaires de spécialités, le *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* de Lacombe dans l'édition de 1759 (686 pages), en abrégé *L*, et un siècle plus tard, le *Dictionnaire des mots dont l'usage est le plus habituel dans la musique* 1839 (120 p.) *F*, de M. Fétis, et le *Dictionnaire de musique* 1854 (301 p.) avec une Préface de M.F. Halévy des Frères Escudier *E*. Leurs dates, milieu du XVIII^e et milieu du XIX^e siècles invitent à une comparaison avec le *Dictionnaire de l'Académie française* dans ses deux éditions de 1762 et 1835, mais surtout dans son *Complément*, sous la direction de Louis Barré, publié en 1842 ; il s'adresse à un autre public et contient les « idiomes spéciaux », autrement dit les termes de spécialité, notamment de « Musique, Peinture, Dessin ».

Nous observerons, dans l'ordre alphabétique, quelques termes de musique dont la relation avec la langue italienne est précisée. Il s'agit soit d'un emprunt direct avec l'orthographe d'origine (la prononciation n'étant pas indiquée), soit d'une traduction. Il nous faut d'abord citer intégralement ces articles des dictionnaires, et à partir de cette liste seront formulées dans un second temps quelques observations d'ensemble.

Aria, Air, ou Chanson. C'est un chant dont les temps, principalement les premiers de chaque mesure, sont bien marqués, & dont les mouvements sont justes & égaux. L'aria se joue gracieusement. *L*

Aria. Ce mot, qui signifie air dans la langue italienne, ne se dit en France que dans une acception ironique, par les personnes qui sont peu sensibles à la musique. On dit *de grands arias*, pour dire des airs longs et ennuyeux. *F*

Arpéger ; c'est faire entendre successivement, & avec rapidité, plusieurs sons divers ; en quoi l'Arpeggio diffère essentiellement de l'Accord, où des sons différents se brisent tous à la fois, & paraissent dans leur union n'en former qu'un seul. *L*

Arpegge, en italien *arpeggio*. Manière de faire entendre successivement les notes d'un accord, particulièrement sur les instruments à archet. Ce mot vient de l'italien *arpa*, *harpe*, parce que cet instrument paraît avoir donné lieu aux premiers arpèges qu'on ait faits. *F*

Arpege. De l'italien *arpeggio* et *arpa*, harpe. Manière de faire entendre successivement tous les sons qui entrent dans la composition d'un accord, au lieu de les frapper simultanément. *E*

Battement. Terme de musique (Voyez *Ribattuta*). *L*

Battimento, *battement*. Sorte d'ornement du chant analogue au *trille* (voy. ce mot, mais qui en diffère en ce que la première note est inférieure à la seconde au lieu d'être supérieure). *F*

Battement. Espèce de *mordante*, ou selon quelques-uns, de *trille*, qui, au lieu de commencer par une note plus élevée, commence par la note plus basse que la principale. *E*

Ribattuta, en Français *battement*, c'est un des agréments du chant, c'est ce qu'on appelle encore *double cadence* *L*

Bravo, *Brava*. Adjectif italien, qui signifie *bon*, *bonne*, et dont on a fait une exclamation admirative. *F*

Bravo. Exclamation que nous avons empruntée aux Italiens, et qui nous sert aujourd'hui, comme à eux, à exprimer l'admiration due à un artiste qui excelle dans son art. *E*

Cantilena, Chant ou Chanson. Les Italiens entendent par ce terme, généralement toute composition de Musique bien modulée. *L*

Cantilène, Mot traduit de l'Italien et qui est synonyme de *mélodie* (voy. ce mot). On dit *une douce cantilène* pour *une agréable mélodie*. *F*

Cantilena. Nom que les Italiens donnaient autrefois à la musique mondaine pour la distinguer de la musique sacrée, que l'on appelait *motets*. *E*

Canzonetta. C'est dans la Musique Italienne, une petite Chanson qui répond à nos Vaudevilles, & qui a ordinairement deux reprises qu'on chante chacune une fois. *L*

Canzone et *Canzonetta*. Mots italiens qu'on trouve souvent au commencement de certaines petites pièces de musique du genre de la romance. La *canzone* est d'un développement plus considérable que la romance française ; la *canzonetta* a de l'analogie avec notre chanson. *F*

Concerto, Sorte de pièce de musique qui sert à faire briller le talent d'un instrumentiste, pendant que plusieurs autres l'accompagnent. Ce mot est italien. *F*

Concerto. On appelle concerto une pièce de musique faite pour quelque instrument particulier, avec accompagnement d'orchestre. *E*

Dilettante. Amateur de musique ; ce mot a passé de la langue italienne dans la française. *F*

Dilettante. Amateur de musique. Ce mot a passé de la langue italienne dans la langue française. *E*

Fioritures, s. m. plur. Mot italien francisé qui signifie *ornements du chant*. *F*

Fioritures. Mot italien francisé, qui signifie ornements de chant. *E*

Gropo, en Français *groupe*, se prend, en Musique, pour une des espèces de la diminution des grosses notes. *L*

Groupe, en italien *gruppetto*. Ornement du chant composé de trois ou quatre notes de peu de valeur, et qui précède quelquefois l'attaque d'une autre note de durée plus longue. *F*

Gruppetto. Mot italien qui signifie petit groupe. C'est un agrément de chant composé de trois petites notes prises quelquefois sur la valeur de la note qui en est affectée, quelquefois au lever de la mesure qui précède cette note. *E*

Oratorio. C'est une espèce d'Opéra spirituel, fort en usage en Italie, surtout durant le Carême. Le sujet des Oratorio est tiré de l'Écriture (...) *L*

Oratorio, Drame en musique dont le sujet est pris dans la Bible ou dans les légendes des saints. L'invention de l'oratorio est attribuée à saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, dans la première moitié du seizième siècle. *F*

Oratorio. C'est une espèce de drame dont le sujet est religieux et qui est destiné à être exécuté par des chanteurs, avec accompagnement d'orchestre. *E*

Récit ou *Récitatif*, C'est tout ce qui se chante à une, à deux, à trois, à quatre voix seules.

Les Italiens entendent par le *Récitatif*, dans leur langue *Récitativo* (sic), une manière de chanter qui tient autant de la déclamation que du chant, & dans laquelle on a la liberté d'altérer les temps de la mesure, suivant que l'expression de la passion l'exige. *L*

Récitatif, Partie de la musique dramatique qui n'est point mesurée et que le chanteur exécute à volonté en tirant ses principaux moyens d'effet de l'articulation et de l'accent qu'il donne aux paroles. *F*

Récitatif. (...) C'est une sorte de déclamation notée, soutenue par une basse ou qu'accompagne l'orchestre (...). *E*

Sonate, en Italien *Sonata* ; Les *Sonates* sont des Pièces qui s'exécutent uniquement par le son des Instruments. *L*

Sonate, Composition instrumentale, formée de trois ou quatre morceaux de caractères différents, dont le nom vient de l'italien *suonare*, qui signifie *jouer d'un instrument*. (...) *F*

Sonate. La sonate, du mot italien *suonare*, sonner, s'applique au jeu de tous les instruments ; c'est une pièce de musique instrumentale, quelquefois avec accompagnement. (...) *E*

Stretto. Ce terme Italien s'emploie quelquefois pour marquer qu'il faut rendre les temps de la mesure, serrés et courts, & par conséquent fort vite. *L*

Strette, en italien *Stretto*. Parti d'une fugue où le sujet est traité d'une manière plus serrée qu'au commencement. Ce mot vient de *restretto*, serré. *F*

Strette. Mot qui vient de l'italien et qui signifie étroit, serré. Il se rapporte au mouvement d'un morceau de musique, et indique une marche plus serrée, plus rapide que celle que l'on suivait déjà. *E*

Tremblement, en Italien, *Tremolo*. *L*

Tremolo (tremblement). *F*

Tremolo. Le tremblement est un effet que l'on produit sur les instruments à archet, en faisant aller et venir sur les cordes l'archet avec tant de rapidité que les sons se succèdent les uns aux autres, sans laisser remarquer aucune solution de continuité. *E*

Virtuoso Terme Italien, qui se dit d'une personne distinguée par son goût & par ses connaissances dans quelqu'un des beaux Arts. On l'emploie surtout en parlant d'un habile Musicien, qui joue de quelque Instrument, d'une manière supérieure. *L*

Virtuose. Ce nom s'applique en musique à ceux qui possèdent un talent remarquable d'exécution dans le chant comme dans le jeu des instruments. *E*

On pouvait s'attendre à la présence de quelques autres mots comme *Diva*, *Impresario*, *Maestro*. D'après le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* sous la direction d'Alain Rey :

Diva est un emprunt, attesté pour la première fois en 1831 (et chez Gautier, 1832) à l'italien *diva* « cantatrice » (XIX^e siècle), proprement « déesse » (1317-1321, Dante). Ce nom est emprunté au latin classique *diva*.

Impresario est un emprunt (1753 Grimm) à l'italien *impresario* « entrepreneur » (1644-1683) et spécialement « organisateur de spectacles ».

Maestro a été emprunté (1817, Stendhal) à l'italien *maestro*, correspondant à *maître*, pris spécialement au sens de « compositeur de musique ».

Ces dates invitent à une prise en compte prudente. Quel rôle jouent les dictionnaires dans la diffusion de mots nouveaux ? La transmission est aussi orale (et insaisissable pour le passé), les lectures d'actualité comme la presse qui se répand jouent leur rôle. Même pour les dictionnaires institutionnels de l'Académie, il n'y a pas de doctrine ou de régularités incontestables. Au milieu du XVIII^e sont admis *Ariette*, *Arpègement*, *Arpéger*. En 1835, la sixième édition admet *Fioritures*, *Oratorio*, *Virtuose*, alors que *Virtuose* a été attesté comme emprunt dès 1640. Restent à l'écart des termes comme *Canzone* et *Canzonetta*, *Ribattuta*. Pourquoi n'ont-ils été ni « francisés », ni accueillis tels quels, avec une connotation étrangère valorisante ? Certes le *Complément* de 1842 introduit *Arpeggio*, *Battement*, *Bravi*, pluriel de *Bravo*, *Concerto*, *Dilettante*, *Groupe* et *Gruppetto*, *Récitatif*, *Sonate*, *Strette* et *Stretto*, *Tremolo*. Mais il s'agit précisément d'un dictionnaire de spécialités et non d'un dictionnaire général de langue. Et souvent les lexicographes ne tranchent pas entre emprunt et traduction, les deux ayant parfois coexisté en formant une synonymie.

Cette étude ne peut pas être exhaustive. Elle atteste en tout cas de la vogue du vocabulaire italien qui accompagne l'engouement pour la musique italienne elle-même. L'italianisme sous toutes ses formes touche l'Europe par vagues. Aux historiens des cultures et des mentalités de nous expliquer pourquoi.

Bibliographie

Académie française, 1762. *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris

Académie française, 1835. *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris.

Barré, L., 1842. *Complément du dictionnaire de l'Académie française*. Paris.

Escudier, (frères), 1854. *Dictionnaire de musique*, préface de M.F. Halévy.

Fétis, M., 1839. *Dictionnaire des mots dont l'usage est le plus habituel dans la musique*.

Lacombe, J., 1759. *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*. Paris : J.-T. Hérisant et les frères Estienne.

Présentation de l'auteure

Après une thèse d'Etat soutenue en 1976 sur « Le vocabulaire de la critique d'art (arts musicaux et plastiques, 1830-1850) », Danielle Bouverot enseigne à l'Université de Nancy 2. Elle fait partie du GEHLF (Groupe d'Etude en Histoire de la Langue Française) fondé en 1978, rattaché à L'Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm) et à Paris IV-Sorbonne. Ses recherches ont été faites pour la plupart à partir du TLF (*Trésor de la Langue Française*) dictionnaire en 16 volumes (23000 pages) élaboré à Nancy dans le Laboratoire ATILF du CNRS, auquel elle a contribué des tomes 8 à 16. Ce dictionnaire est désormais en libre accès sur *Internet* grâce à Jacques Dendien.